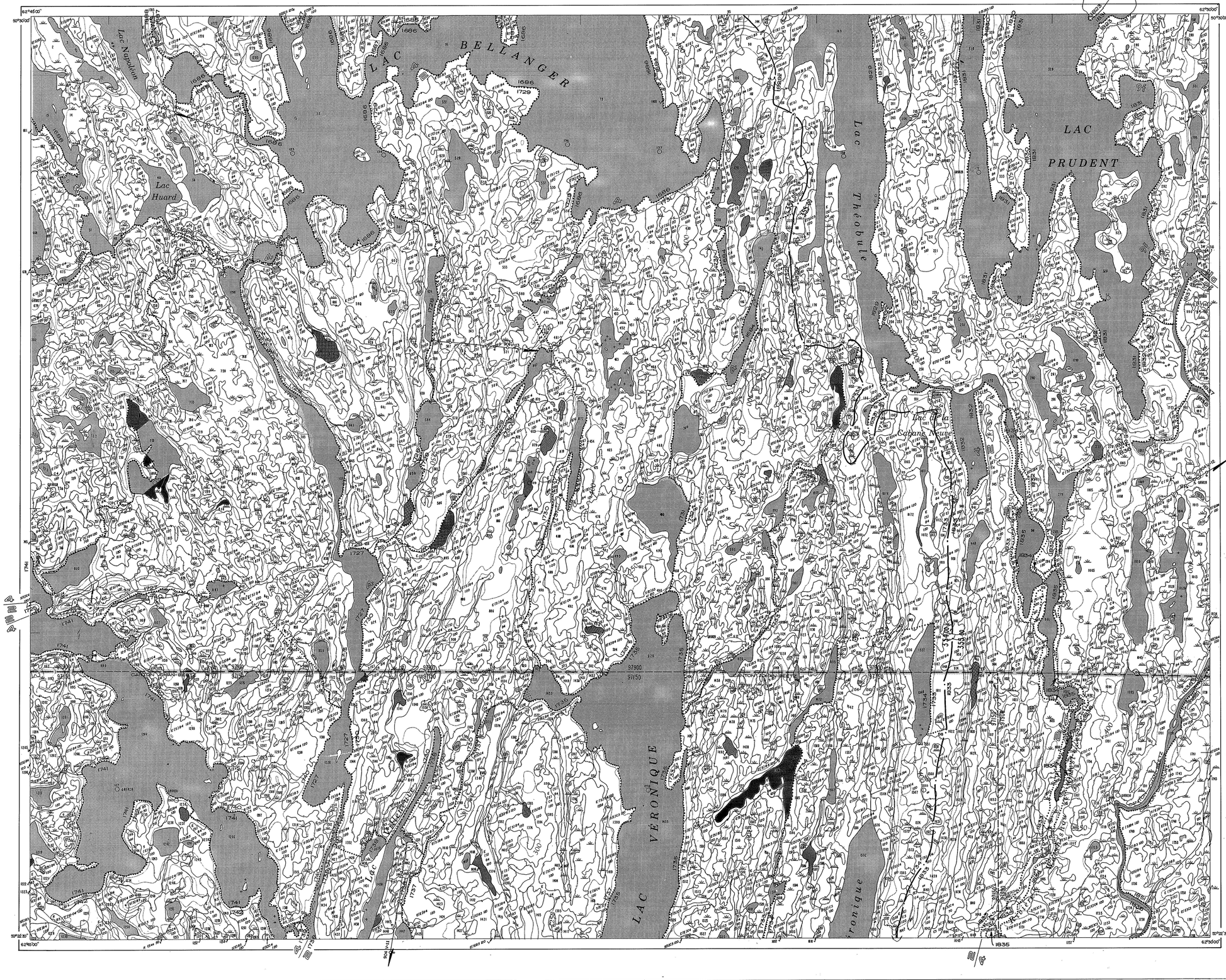

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (© 1979, 12-L-07) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier (alternation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (alternation d'épinette blanche)
— — (alternation d'épinette noire et/ou épinette rouge)
— — (alternation d'épinette noire et/ou épinette rouge)
Sapinière
— — de sapin et/ou épinette blanche (sapin occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à pruche
— — (alternation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — et/ou sapin (tête occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (alternation)
Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (alternation)
Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (alternation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (alternation de thuya)
Prunetaie
— — (la prunetie occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (alternation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (alternation de mélèze européen)
— — (alternation de mélèze japonais)
— — (alternation de mélèze hybride)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillu à essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillu à essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplierie avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Cédrière avec résineux
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (alternation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplierie
Cédrière rouge
Cédrière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érables à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle par trouée irrégulière
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: 10-50% — 50-99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 ans	0-20 ans
30 "	21-30 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
30-30 "	30-80 "
100-30 "	30-80 "
30-50 "	50-80 "
100-50 "	50-80 "
100-70 "	70-80 "

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Groupe à dominance de tiges inférieures ou égales à 40 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 40 ans.
Vieux inéquienne: Groupe à dominance de tiges supérieures ou égales à 60 ans. Autres peuplements: majorité des tiges soit plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m	17m	12m	7m	4m	1,5m	1m
	1	2	3	4	5	6	
A		A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	?
Forte	61 à 90 %	??
Abrupte	91 % et plus	???

Superficie entourée de pentes > 51%
N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 cg 10 m E5 — S: défoliation; E: classe de pente; C: classe d'âge; cg: groupement; 10: classe de hauteur; m: classe de densité; E5: sous classe d'essences; cg: groupement d'essences; R C5 cd E0 D1 — R: classe de perte; C5: classe d'âge; cd: code de l'origine; E0: classe de hauteur; D1: classe de densité; R: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1989; Année de publication: 1990; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000
Concessionnaire ou autres: 17 04
Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 355 00*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité:
Division de recensement: 97900*
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1730 *
Région écologique: 96*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, ou s'il n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/1/90
Déclinaison magnétique 26° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-L-11 S.E.	12-L-10 S.O. S.E.	12-L-9 S.O.
12-L-6	N.E. N.O. N.E. N.O. 12-L-7 S.E. S.O. S.E. S.O.	12-L-8
12-L-3	N.E. N.O. N.E. N.O.	

12 L/7 N. E.